



# Le Perray-Infos

Bulletin d'information de la ville du Perray-en-Yvelines - Avril 2009  
01 30 46 31 24 - [www.ville-le-perray-en-yvelines.fr](http://www.ville-le-perray-en-yvelines.fr)



De la graine de...

# Champions !



## ÉDITO

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

Les Habitants du Perray à l'honneur.

Lors des dernières élections, **le taux de participation** s'est élevé à 88,92% pour les Présidentielles, à 60,41% pour les Législatives, à 44,96% pour les Cantonales, et à 66,19% pour les Municipales.

Habitants du Perray, vous vous êtes déplacés en très grand nombre afin d'effectuer votre devoir de citoyen. Il a été reconnu que vous vous intéressiez pleinement à la vie publique et c'est la raison pour laquelle **officiellement une Marianne d'Argent** sera remise au cours d'une séance du Conseil Municipal par M. NEVEU ancien Maire d'Elancourt, Membre des Anciens Maires des Yvelines.

Il est utile de rappeler que dès les années 1950, la Ville du Perray était réputée comme reflétant la tendance majoritaire lors des élections nationales.

*Ce qui était la réalité citoyenne du Perray en ce temps-là, l'est encore en 2009... Merci à vous toutes et à vous tous pour ce geste civique !*

Du 7 au 15 mars s'est tenue la 17<sup>ème</sup> édition du Salon d'Art du Perray.

Ainsi que nous avons aimé le rappeler, il trace peu à peu son sillon afin de se placer parmi les Salons d'Art les plus reconnus dans notre Région. Nous pouvons être fiers de cet événement car à nous promener les jours du vernissage et de remise des prix, parmi la foule, nous avons entendu grand nombre de visiteurs s'enthousiasmer devant certaines toiles et sculptures.

Cette rencontre m'a donné l'occasion de présenter aux artistes M. Patrick BEGUIN, Maire Adjoint chargé de la Culture et de la Communication, qui avec brio a su officier tout au long de cette cérémonie. J'ai également rendu hommage aux précurseurs, à leur persévérance, à leur travail, rappelant les premières années de vie de ce Salon où ils ont œuvré souvent dans des conditions « artisanales ». Au fil des années l'expérience aidant, ils ont amélioré la présentation des œuvres et tiré profit du merveilleux espace qui leur était alloué : la salle des fêtes de la Mare au Loup.

Encore un grand merci à vous Mesdames et Messieurs qui avez amené le Salon d'Art du Perray là où il est aujourd'hui : un événement culturel et artistique phare dans ce Sud Yvelines.

Lundi 9 mars, nous avons eu l'immense honneur de recevoir et fêter les élèves, grands gagnants du tournoi du jeu d'échecs des écoles primaires du Département.

Bravo à ces graines de Champions !

Madame Le Maire  
  
Paulette Deschamps

## SOMMAIRE

Vie de la cité	p. 3-4
HMPY : Les oiseaux de l'Etang de St Hubert	p. 5
Environnement & Développement Durable	p. 6-7
Du côté des jeunes	p. 8
Tribune libre	p. 9
Actualités culturelles	p. 10
Actualités sportives	p. 11
Agenda d'avril	p. 12



Belle cérémonie en l'honneur des Champions en présence de Mme COURGENOUIL, Conseillère Pédagogique et de M. Marc PLANETET, Président du Comité Départemental d'Echecs



Vernissage du Salon d'art le 6 mars, Mare au Loup.

### L'arbre vit, l'arbre vieillit...

Square de la gare trois pruniers à fleurs de Pissard sénescents (plus de 70 ans) ont dû être abattus pour des raisons de sécurité. Déjà la tempête de 1999 avait endommagé quelques grosses branches et leur taille avait entraîné l'apparition de champignons. L'un des troncs était nécrosé au point d'être troué. De telles blessures affaiblissent un arbre. Il y avait risque de chute donc danger : il fallait intervenir !

Elus et Agents communaux réfléchissent à ce qu'il adviendra à la Ste Catherine, parce qu'alors, comme le dit le proverbe, tout bois prend racines...

### Le Perray Infos

Directrice de la Publication : Paulette Deschamps, Maire

Rédaction, conception, réalisation et diffusion :

P. Deschamps, P. Béguin, M. Géréral, A. Lavadou, P. Le Duc

Impression : NPC - Distribution : DPSC -

Crédit photo : Service Communication

Les informations sont à faire parvenir par mail impérativement avant le jeudi 2 avril

Tél : 01.30.46.31.24 / e-mail : [service.communication@leperray.fr](mailto:service.communication@leperray.fr)

# Vie de la cité

## Spécial sécurité routière : la Police Municipale vous informe...

### Bilan des contraventions 2008.

355 contraventions ont été dressées au cours de l'année 2008 :

INTITULÉ DE LA CONTRAVENTION	
Inobservation, par le conducteur, de l'arrêt absolu imposé par le panneau "stop"	2
Conduite de véhicule sans respect d'indications résultant de la signalisation routière	19
Non apposition sur le véhicule du certificat d'assurance	11
Stationnement abusif de véhicule sur la voie publique sans mouvement durant 7 jours	11
Stationnement irrégulier en zone bleue dépassement de la durée maximale de stationnement	8
Stationnement irrégulier en zone bleue absence de dispositif de contrôle de la durée	174
Arrêt ou stationnement gênant de véhicule sur un trottoir	84
Stationnement gênant de véhicule sur une voie publique (arrêté pris)	7
Arrêt ou stationnement gênant sur emplacement réservé aux véhicules utilisés par les personnes à mobilité réduite	33
Arrêt ou stationnement gênant sur un emplacement réservé à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs	6

La Police Municipale effectue, avant toute verbalisation, une campagne de prévention.

## Permis de conduire spécial 18-26 ans

### Bénéficiez d'une aide de financement départementale

Le dispositif prévoit de verser une aide forfaitaire de 500€ aux jeunes dont les familles sont non imposables, en contrepartie d'une action civique de 20 à 40 heures dans les Services ou Associations du département. L'objectif est de répondre à un besoin exprimé par les jeunes Yvelinois, notamment ceux à la recherche d'un emploi.

Conditions d'attribution :

- être Yvelinois
- avoir entre 18 et 26 ans
- ne pas être en apprentissage anticipé de la conduite (ACC ou conduite accompagnée)
- disposer d'un revenu fiscal, personnel ou familial, inférieur au seuil d'imposition
- réussir le code de conduite
- effectuer un service civique en contrepartie de l'aide départementale.

Retrait des dossiers : Au Conseil général - Auprès du Territoire d'action sociale (26 rue Pasteur à Rambouillet)  
Téléchargeable sur [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)



Emplacement des contraventions dressées au Perray-en-Yvelines.

### Le saviez-vous ?

Il est dangereux de faire du vélo ou du roller tout en tenant son chien en laisse.

## Etat civil

### Naissances

#### Bienvenue à...

Romy ROSAIN (9 janvier)  
Nora CADARS (10 janvier)  
Alice COUJANDASSAMY (26 janvier)  
Simon FERRY (24 février)  
Alexane FRÉNEAUX-PICARD (8 février)

### Mariages

#### Ils se sont dit « OUI »

Jacob WINTERSTEIN et Lydia ADEL le 3 janvier  
Patrick COUÉ et Aïcha BOURAY le 31 janvier  
Loïc DÉROUT  
et Aurélie DECHAMBRE le 14 février

### Décès

#### Ils nous ont quittés

Bernard GHERSI (6 janvier)  
Micheline, Marie GAUMET  
née THEBAUD (15 janvier)  
Jean MAROTEL (1 février)  
Geneviève LECOQ (17 février à Autouillet),  
ancienne Directrice de l'école des filles

# Vie de la cité

## La musique fait son show dans les écoles...

L'école intercommunale de musique AIDEMA a repris en février ses présentations scolaires à destination des enfants des écoles d'Auffargis, des Essarts et du Perray.

Le 2, c'est Catherine Daparo, professeur de violon et d'alto, et ses 3 collègues qui ont fait découvrir le quatuor à cordes aux écoles du Pont Marquant et des Platanes.

Le 5, c'était au tour des Jazzmen du Colombier de présenter le jazz aux élèves de la Barantonnerie et des Platanes.

Les enfants ont découvert ou redécouvert avec enthousiasme trompette, clarinette, saxophone, trombone, tuba, piano,

guitare et batterie, tous les instruments d'un orchestre New Orleans à travers des arrangements New Orleans (années 20-30) ou Dixieland (années 50-60) comme "Do you know what it means to miss New Orleans" ou des standards comme "All of Me". C'est un style de musique rarement destiné aux enfants qui leur a été servi lors de ces présentations-concerts. Celles-ci se poursuivront avec, en avril, la découverte des percussions.



Ecole des Platanes



Ecole de la Barantonnerie

## Un nouvel ostéopathe au Perray !

L'ostéopathie est une médecine douce uniquement manuelle, créée en 1874 par le Docteur Andrew Taylor Still aux Etats-Unis. Reconnue en France depuis mars 2002, elle s'adresse à tout type de patients : du bébé à la personne âgée en passant par le sportif, la femme enceinte, la femme venant d'accoucher, l'adolescent et l'adulte. L'ostéopathie agit sur la mobilité des structures du corps. Elle permet ainsi de prendre en charge un grand nombre de troubles : troubles digestifs et

du sommeil, migraine, tendinite, mal de dos... Cependant, elle ne remplace en aucun cas la médecine classique pour le traitement de maladies infectieuses irréversibles tels que le cancer, le sida ou tout simplement l'arthrose. Dans ces cas là, l'ostéopathie va permettre un accompagnement afin de limiter leurs effets secondaires. Cette médecine a donc ses limites. De ce fait, l'ostéopathe travaille en collaboration avec les autres professions médicales et paramédicales.

## Collecte des déchets Verts.

### Qui la paye ?

**Ce nouveau service sera inclus dans la TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.**

Toute propriété soumise à la taxe foncière bâtie (TFB) l'est aussi à la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM). Elle s'applique au contribuable propriétaire mais également à l'usufruitier du bien. Si le bien imposé à la TEOM est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives. Elle apparaît sur l'avis de la taxe foncière. Lors du paiement, elle est incluse dans le montant global à payer avant le 15 octobre de chaque année.

### Qui la perçoit ?

La TEOM, recouvrée par l'Etat avec la TFB, est encaissée en fin d'année (paiement au 15 octobre) par le Trésor Public.

Le SICTOM de la région de Rambouillet compétent en la matière la perçoit.

### Quelle base d'imposition ?

La base d'imposition est égale à la moitié de la valeur locative cadastrale du local assujéti.

### Quel taux ?

La collectivité compétente fixe chaque année avant le 31 mars le taux de la taxe. Celui-ci peut être variable d'une année sur l'autre.

## En bref

### Connaissez-vous la Bibliothèque Sonore de Rambouillet et du Sud-Yvelines ?

Cette association a été créée en 1976 par le Lions Club de Rambouillet. Son principal objectif est de rompre l'isolement des malvoyants et des non-voyants en prêtant gratuitement des livres enregistrés : 4500 titres disponibles sur k7/CDa/CD-Mp3 (inscriptions sur certificat médical et prêts gratuits).

*Accueil du public : lundi et mercredi de 14h00 à 18h00*

*Renseignements au 01 34 83 13 60*

*Hors permanences : 06 50 32 54 49*

## Accessibilité

La Commission « Accessibilité et Handicap », créée le 11 décembre 2008, recherche des personnes handicapées intéressées par ses travaux pour y siéger. Merci d'adresser les candidatures à Mme Nicole LOUCHART, Mairie du Perray.

# Histoire et Mémoire du Perray

## Les oiseaux de l'étang de Saint-Hubert

**Au delà de la beauté de leur livrée ou de la rareté de leurs effectifs, certains oiseaux peuvent aussi offrir un intérêt particulier, parce qu'ils représentent un symbole ou parce que leur comportement nous étonne. S'intéresser aux oiseaux, c'est parfois l'opportunité d'effectuer quelques incursions dans d'autres domaines que celui de l'ornithologie.**

L'hirondelle symbolise à juste titre, et depuis toujours, le retour du printemps, qu'elle respecte parfois au jour près. C'est depuis moins longtemps qu'elle symbolise également ce phénomène si étonnant de la migration. Avant la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, si on constatait bien que les hirondelles étaient invisibles une partie de l'année, on croyait que c'était parce qu'elles hibernaient en s'enfouissant dans l'eau et dans la vase. Les témoignages ne manquaient pas : des pêcheurs disaient en avoir pris dans leurs filets et ils étaient crus, même par des naturalistes aussi éminents que Linné. C'est Buffon qui, le premier, a émis l'hypothèse de la migration pour expliquer le phénomène ... dont on ne connaît toujours que de façon partielle le mécanisme.

Autre oiseau porteur de symboles : le coucou, assez facile à observer lorsqu'il passe au dessus de l'étang en émettant son chant si caractéristique. Symbole du printemps, comme d'autres, mais aussi symbole du comportement sans gêne de la femelle qui pond discrètement ses œufs dans le nid d'une autre espèce, puis se désintéresse totalement de sa progéniture. Le mot « cocu » vient de cette attitude, avec, il est vrai, une certaine transposition !

### Quelques conseils pratiques maintenant.

Comment observer les oiseaux ? Un manuel d'identification est nécessaire ; le choix ne manque pas, mais il est préférable de disposer d'un livre au format réellement de poche et comportant des illustrations privilégiant les croquis mettant en avant mieux que les photos les caractéristiques propres à chaque espèce. Il faut également une bonne paire de jumelles, un grossissement de 8 correspondant aux meilleures conditions d'observation pour les ornithologues (au dessus, les inévitables tremblements de main altèrent la qualité de l'image). S'il est relativement aisé d'identifier un oiseau par sa livrée, il est en revanche beaucoup plus difficile de reconnaître une espèce à son chant. Certes des CD existent, de même qu'un très bon site internet – [oiseaux.net](http://oiseaux.net) –, mais dans ce domaine rien ne vaut mieux que d'être accompagné par un amateur averti.

Quand observer les oiseaux ? Le meilleur moment pour l'observation, c'est le matin, les oiseaux se reposant souvent l'après-midi et réduisant leurs chants. Bien sûr, la période la plus favorable, c'est le printemps, saison des chants qui les rend plus faciles à repérer d'autant que c'est aussi la saison des amours, ce qui diminue leur vigilance. Le début de printemps est la période idéale, car les arbres ne sont pas encore en feuilles ce qui améliore la visibilité ; de plus les mâles arborent leurs plumages nuptiaux.

Où observer les oiseaux sur Saint-Hubert ? Les emplacements les plus adaptés sont la digue de la Canarderie, située aux Bréviaires (mais à une centaine de mètres du Perray), et la chaussée

Napoléon, que nous devons à la « munificence » de l'Empereur, comme celui-ci l'a fait graver sur une stèle adossée au pont. Ces digues ont le double avantage de faciliter une vue dominant les eaux et une audition débarrassée de nuisances sonores, la circulation de véhicules à moteur y étant interdite. L'accès aux rives en revanche n'est pas autorisé afin de préserver l'indispensable tranquillité de la faune.

Mais le meilleur moyen de connaître les oiseaux reste de participer à des sorties ornithologiques car il est plus facile, plus sûr et plus rapide pour apprendre d'être accompagné par un spécialiste. Des associations proposent des séances d'initiation, par exemple :

le Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa Forêt ([cerf78.fr](http://cerf78.fr))  
le Centre Ornithologique d'Ile de France ([corif.net](http://corif.net))  
la Ligue pour la Protection des Oiseaux ([ile-de-france.lpo.fr](http://ile-de-france.lpo.fr))

Tous ceux qui s'intéressent aux oiseaux à Saint Hubert ne sont pas nécessairement équipés de jumelles. Ils peuvent être aussi porteurs de fusils (la chasse est autorisée sous certaines conditions sur l'étang de Pourras). Parmi les chasseurs qui se sont illustrés sur ce site, deux retiennent particulièrement l'attention. Louis XVI, connu pour être passionné de vènerie, ne dédaignait pas non plus, malgré sa myopie, de tirer les hirondelles de passage sur les rives de l'étang. Il en tuait une quinzaine au cours d'une journée. Plus tard, dans les années 1960-1970, le célèbre avocat Maître Floriot, qui habitait aux Bréviaires et qui fut défenseur notamment du Docteur Petiot, organisait des chasses au canard, fréquentées par le Tout-Paris du spectacle et de la politique, où il était habituel d'abattre 500 à 700 pièces. C'était aux alentours de la digue de la Canarderie !



Grèbe huppé protégeant sa couvée.

Voilà donc un rapide aperçu de ce que les oiseaux peuvent nous apporter. Mais eux, qu'attendent-ils de nous ? Qu'on apprenne à les connaître, à les aimer, et donc à les protéger, car la vie de la faune est fragile et sa pérennité jamais définitivement acquise. Grâce notamment à la pression des naturalistes de la région, l'étang de Saint-Hubert a été classé en Zone de Protection Spéciale en 2006, intégrant ainsi le réseau européen Natura 2000. Le nombre des visites de l'étang est en progression constante ; c'est le site de loin le plus fréquenté par les ornithologues dans le sud des Yvelines. Il est normal que les Perrotins participent à ce mouvement, assurant ainsi la défense et la promotion d'une pièce essentielle du patrimoine naturel de la commune.



Le repas est servi !

# Le développement durable

## ALSH : construction d'un bâtiment passif. Votre Commune innove.

Il y aurait aujourd'hui environ 10 000 bâtiments passifs en Europe, dont deux centaines en France. Ces constructions concernent essentiellement des maisons individuelles, quelques bâtiments tertiaires, et une extension de bibliothèque dans la Somme. A noter la construction en cours d'une maison passive au Mesnil Saint Denis, seul bâtiment passif connu à ce jour dans les Yvelines. Le prochain chantier va voir le jour dans votre Ville pour accueillir les maternelles à l'Accueil de Loisirs.

**Un bâtiment basse consommation (BBC), un bâtiment passif ?**  
Pour mieux comprendre, il faut avoir une idée du niveau de consommation énergétique de son propre logement et donc reprendre les factures de fuel, gaz et électricité, additionner les KWH sur un an, diviser le résultat par le nombre de mètres carrés de votre habitation et comparer celui-ci (en KWH/m<sup>2</sup> et par an) avec les données ci-après :

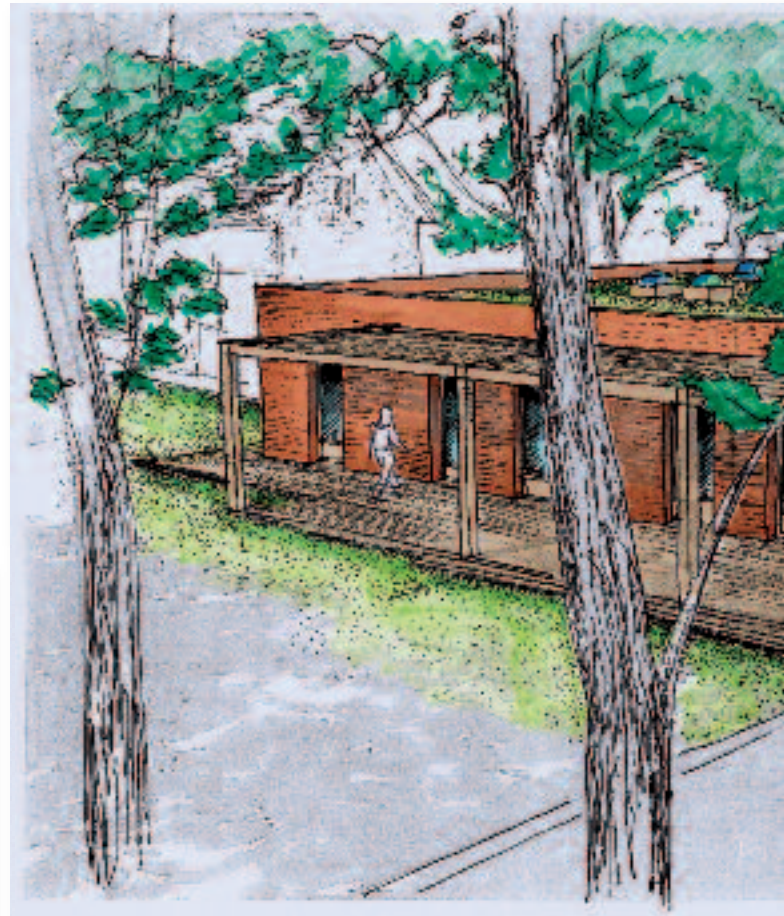


- Une maison datant d'avant 1975 non isolée consomme parfois plus de 450 KWH/m<sup>2</sup> par an tandis qu'une maison neuve traditionnelle se situe entre 151 à 230 KWH/m<sup>2</sup> par an.
- Une construction conforme aux normes réglementaires thermiques (RT) de 2005 est plus économe : un BBC va de 91 à 150 KWH/m<sup>2</sup> par an ; un bâtiment « Haute Performance Energétique » de 51 à 90 KWH/m<sup>2</sup> par an.
- Un bâtiment passif va encore au-delà ! A très basse énergie, il ne consomme quasiment que celle qu'il produit (inférieur à 20 KWH/m<sup>2</sup> par an).

L'extension de l'ALSH est un archétype ; le Perray-en-Yvelines une Ville pilote ! Aussi le département, le Fonds Eco-Développement Environnement et Innovation (FEDEI),

la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) subventionnent-ils ce projet à hauteur de 50%.

D'après les calculs des spécialistes, le bâtiment devrait consommer en Energie primaire de l'ordre de 64 KwhEP/m<sup>2</sup>/an tout en ayant une très faible émissivité en Gaz à Effet de Serre (GES) estimé à 2 kgeqCO<sup>2</sup>/m<sup>2</sup>/an.



Une démarche de « Haute Qualité Environnementale » a été adoptée. Elle se décline en 14 cibles visant tant l'Eco-construction que l'Eco-gestion, le confort et la santé.

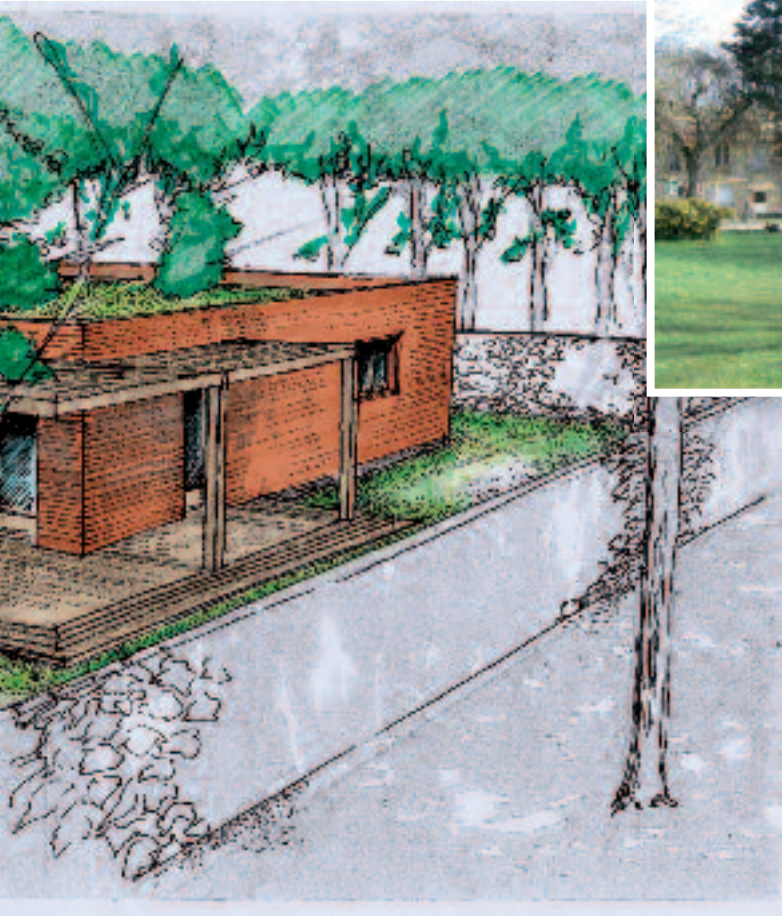
L'Eco-construction prend en compte :

- d'une part les **spécificités (atouts et contraintes) du site** : le bâtiment est positionné de telle sorte qu'il sera possible d'ouvrir largement les façades vers le sud pour profiter de la lumière et de la vue sur l'espace vert central engazonné et agrémenté d'arbres remarquables. Un prolongement extérieur de l'intérieur se fait par le biais de terrasses garnies de pergolas offrant la sensation d'être à la fois dedans et dehors en même temps.
- d'autre part, **l'organisation d'un chantier à faibles nuisances** : les bruits doivent être maîtrisés, les déchets triés afin de les valoriser et les pollutions minimisées. La structure en bois du bâtiment sera par exemple réalisée en atelier. Les éléments y seront aussi pré-assemblés.

# Le développement durable

- enfin **les produits** sont choisis dans le respect de l'environnement – et les normes en vigueur concernant la petite enfance – et les matériaux sélectionnés (peinture, colle, liants...) sont à très faible teneur en composés organiques volatils (COV) : carbone, hydrogène et autres polluants de l'air.

pour le chauffage l'hiver. Un **échangeur à plaque air/air** préchauffe l'air pénétrant en récupérant la chaleur de l'air expulsé auquel est adjointe une **Pompe à Chaleur aérothermique**, en charge de la production d'eau chaude sanitaire et du chauffage par le sol en chappe liquide.



La **Ventilation Mécanique Centralisée (VMC)** à double flux règle de façon optimum le taux hygrométrique de l'air.

Si le **confort** olfactif et la qualité de l'air sont augmentés par ce dispositif, le bien-être visuel et acoustique ne sont pas négligés : l'un par prédilection de l'éclairage naturel du sud, l'autre par le biais de pièges à son et surfaces absorbantes (sol souple, cloisons isolées).

Les **cibles santé** sont atteintes grâce aux améliorations indiquées concernant l'air et le confort. Le revêtement du sol utilisé facilite son nettoyage pour des conditions d'hygiène optimales. L'adaptabilité aux personnes à capacités physiques réduites a été prévue : accessibilité aisée du parvis à l'entrée et sanitaire adéquat.

L'**Eco-gestion** vise la gestion de l'énergie et de l'eau ainsi que celles de l'entretien et de la maintenance.

L'ensemble des pièces humides, des appareils ménagers et le local technique sont regroupés dans un **noyau maçonné** au cœur du bâtiment afin de favoriser son inertie. L'**ossature** est en bois traité sur hourdis béton et vide sanitaire. La **surisolation** est obtenue grâce à un isolant en fibre de bois par couches croisées choisi pour ses qualités isolantes (résistance thermique :  $R = 8 \text{ KWH/m}^2$ ) de déphasage (11h) et sa composition naturelle. La **terrasse végétalisée** à l'aide de sedums (vivaces de faible hauteur très tapissantes résistantes à la sécheresse et aux fortes gelées) optimise l'isolation et l'inertie de la toiture tout en régulant le rejet des eaux de pluie.

Les **doubles vitrages** avec gaz inerte et châssis isolants sont à faible émissivité. Des **pare-soleil** au sud permettent d'arrêter les rayons l'été et de capter l'énergie disponible

Spécifions que les deux dortoirs se trouvent pour plus de quiétude au nord, que les espaces de vie et activités diverses sont modulables à souhait (de 18 à 89 m<sup>2</sup> à l'intérieur auxquels s'ajoutent 74m<sup>2</sup> de terrasses en bois extérieures), qu'outre les sanitaires, une cuisine, une salle de change, une pièce de 27 m<sup>2</sup> accueillera le Relais d'Assistantes Maternelles.

**Tout est donc fait pour offrir aux utilisateurs de cet équipement de 220 m<sup>2</sup>, un lieu esthétique, pratique et convivial favorisant l'échange et la détente, et ce dans le respect du site, de son patrimoine, son environnement et son écologie. Cette nouvelle structure marque l'engagement fort de la Commune dans le développement durable.**

# Du côté des jeunes

## Mes vacances superbes à l'Espace Jeunes

### Yvelines Campus

Nous avons passé nos vacances d'hiver sur le site Yvelines Campus des Bréviaires. Nous avons fait plusieurs activités sportives : équitation, attelage, sumo, slam, graffiti, voltige, paintball (c'était la guerre et c'était génial), baby foot humain et géant (c'est nous qui faisons les bonhommes). Les 2 premiers jours des vacances, nous avons été à l'hippodrome de Maisons-Laffitte où nous avons fait du trampoline, du tumbling (c'est une piste gonflable où l'on fait des saltos, des galipettes...), du hip-hop et du break dance, du cirque où nous avons réalisé des numéros spectaculaires.

Nous avons aussi fait :

- du saut à l'élastique en récompense à notre numéro de cirque
- du tir à l'arc aussi, de la capoeira (danse brésilienne de combat)
- des activités culturelles (percussions, danse africaine).

Pour ceux qui aimaient la chanson, il y a eu FUREUR PARTY, un concours de karaoké où 2 équipes ont dû s'affronter.

Enfin l'animateur Patrick a organisé le foot en salle et nous étions nombreux à jouer et à participer.

### Journée crêpes

Le mercredi 25 février, nous avons organisé une journée crêpes. Nous sommes allés faire les courses à ATAC.

Le midi, nous avons fait des crêpes salées que nous avons



Julie BOUTIN

garnies de jambon, gruyère, œufs mais nous avons rencontré un problème pour la cuisson car nous avons eu un appareil défectueux. Heureusement que la maman d'un jeune, Mme Teurnier, nous a prêté sa galétière et nous a aidé à les faire ! Et l'après-midi, nous avons fait des crêpes sucrées.

L'Espace Jeunes est vraiment une structure très bien et géniale où on fait toute sorte d'activités. Nous sommes également allés au cinéma voir les films LOL et CYPRIEN, c'était super ! Nous avons fait un bowling à l'Espace Saint-Quentin à SQY OUEST.

Nous remercions beaucoup les animateurs qui nous ont accompagnés et ont organisé tout ça : Sophie et Patrick.

## La semaine sportive de février

### La semaine sportive de février

20 jeunes sont venus s'initier avec succès à de nombreuses activités sportives telles que Tennis, karaté, VTT, tir à la carabine, tennis de table, badminton, échecs, football, Ultimate, jonglerie... ceci pendant une semaine.

En plus de toutes ces disciplines, ils ont été enchantés de pratiquer une nouvelle activité venue d'ailleurs...Le Rugby !

En effet, trois personnes bénévoles provenant du club de rugby de Trappes sont venues faire découvrir leur activité à nos jeunes Perrotins pour leur plus grand enthousiasme.

Nous les remercions du temps qu'ils nous ont consacré. Un grand merci aussi à tous les encadrants bénévoles de nos associations sportives locales.

*Rendez-vous à la prochaine semaine sportive qui aura lieu du 20 au 24 avril 2009.*



Sylvain nous illustre ses vacances en image



# Tribune libre

## LE PERRAY AUTREMENT

*Lettre ouverte à madame le Maire sur le Débat d'Orientation Budgétaire :*

Le conseil municipal du jeudi 12 février 2009 avait une importance particulière compte-tenu du fait qu'il portait sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Malheureusement vous ne nous avez proposé qu'un rapport qui donnait bien peu d'information sur vos projets et vos priorités alors même que vous affirmiez mettre en œuvre le programme d'investissements pour lequel vous avez été élue.

Pour un début de mandat vos ambitions semblent plus que modestes, et on ne sait pas en réalité quels sont vraiment vos projets pour la mandature. Il nous semble que le débat aurait été utilement enrichi si vous nous aviez présenté, comme le prévoit la loi, un plan pluri annuel d'investissements qui aurait tenu compte de vos engagements de campagne et nous aurait donné une idée des besoins d'investissement pour les années à venir.

Nous aurions aimé un vrai débat d'orientation budgétaire afin de renforcer la démocratie participative et d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Nous savons tous que les finances permettent le maintien et le développement des services à notre population et la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie. D'où l'importance de la discussion.

Par ailleurs, nous sommes inquiets sur le budget de fonctionnement de la commune en constante augmentation depuis 2001. Vous ne nous donnez aucune indication sur vos orientations pour les années à venir.

Quelle sera votre politique culturelle ?

Votre politique sportive ?

Votre politique sociale ?

La sécurité est-elle une priorité ?

Nous n'avons aucune indication sur les arbitrages que vous comptez faire !

S'agissant de votre politique d'investissement, vous dressez un rapide tableau des réalisations les plus récentes. Toutefois pour les grandes orientations budgétaires 2009 vous annoncez encore une fois la réalisation du centre ALSH et l'extension de la Barantonnerie (des projets déjà annoncés exactement dans les mêmes termes en 2008 !!!!)

Au final à quel rythme, selon quel échéancier et comment comptez-vous financer vos engagements de campagne et notamment le projet de maison médicalisée ?

Pour le moment vous laissez notre assemblée dans le flou, et la seule certitude que nous ayons est votre volonté de continuer à baisser l'endettement, de ne pas modifier à la baisse la taxe d'habitation et la taxe d'assainissement sans que l'on ait de vision d'ensemble sur les besoins de financements qui seront ceux de la ville sur les années à venir.

## LE PERRAY NOTRE COMMUNE

Un proverbe populaire dit *qu'il y a loin de la coupe aux lèvres* et il semblerait que certains l'oublient.

Il est facile de persifler et de faire de cette attitude une règle d'opposition.

**L'ironie doit cependant s'arrêter là où commencent le mensonge et la calomnie.**

Les projets annoncés aux vœux du Maire 2008 (bâtiment des maternelles de l'ALSH et extension de l'école de la Barantonnerie) n'étaient pas de simples effets d'annonce, ils ont été menés, au prix d'un long travail jusqu'aux Appels d'offre.

Ceux-ci se sont avérés infructueux parce que le Maître d'œuvre (l'architecte, chef de projet) choisi avait défini des coûts irréalistes, alors que son projet, retenu par le Maître d'Ouvrage (la Municipalité) présentait des solutions intéressantes et innovantes.

Les grands principes ont été conservés par le second Maître d'œuvre que la Municipalité a retenu.

Ces mêmes Elus se vantent néanmoins d'avoir vu clair par avance et réduisent le temps de reprise et d'aménagement des projets à une perte d'argent et de temps alors que la Municipalité en a profité pour les redimensionner :

- le nouveau bâtiment de l'ALSH sera un des premiers bâtiments passifs d'Île de France (voir pp. 6 et 7), bénéficiera de nouvelles subventions, et constituera un modèle pour des quantités de réalisations à venir.

- L'extension de la Barantonnerie sera immédiatement suivie de la rénovation des bâtiments existants pour éviter la perte de temps et d'argent que représenteraient une nouvelle consultation et un nouveau chantier.

- La mise en place des circulations douces et des voies cyclables est intégrée à l'étude de territoire en cours, indispensable pour finaliser une politique à long terme et obtenir les subventions indispensables aux projets d'aménagement ou d'équipement.

- Le projet de construction d'une maison médicalisée commence par une réflexion sur le profil de la population à venir du Perray et sur le choix de son implantation dans le respect du numerus clausus qui définit la répartition de ces équipements sur l'ensemble du territoire.

Il ne suffit pas de critiquer avec amertume et âpreté pour se présenter comme meilleur gestionnaire potentiel, il faut prendre les dossiers dans leur ensemble et les remettre en situation quand on les évoque.

Pour donner des leçons aux autres, il faut déjà bien maîtriser le sujet et non le réduire aux aspects les plus apparents. Devons-nous rappeler aux Habitants du Perray que toutes les Commissions sont composées d'Elus des deux listes : il est donc possible **pour toute personne présente** d'étudier les dossiers, de proposer des améliorations avant décisions. Cette démarche est plus constructive...

# Actualités culturelles

Ma chère Cousine,

Toi qui penses toujours qu'il n'y a de bon ou de beau que chez toi à P..., je suis très contente de t'apprendre qu'au Perray nous avons nous aussi notre Salon d'Art. C'est même, cette année la dix-septième édition. Et tu verrais le site. Géant ! 1200 m<sup>2</sup> (non, non, tu ne rêves pas !) consacrés à 236 œuvres mûrement choisies par le jury. Ah, ce jury ! Il a accepté telle œuvre, refusé telle autre : en tout 85 œuvres se sont vu fermer les portes de la salle des fêtes de la Mare au Loup (Lou...ou ?).

Tu sais où je suis, là ? Derrière l'urne qui recueille les votes du public. J'ai mis mon plus beau sourire pour accueillir les visiteurs et leur expliquer comment voter. C'est le drame ! Choisir une seule œuvre, c'est difficile ! Celle qu'on aimerait emporter répond l'Adjoint, bien décidé à défendre son idée et, au milieu de la salle, un petit sourire d'Asie nous regarde. Bon, c'est vrai que j'ai eu beau chercher dans le catalogue, je n'ai pas trouvé de lithographie de Maïkeul H... ou d'estampe de Stella L..., mais au détour des allées et des panneaux, je suis tombée sur des petites merveilles qui m'ont bien plu, comme ce *Voyage*, et c'est là, je crois, l'essentiel.

Comme ils cherchaient des bénévoles pour l'organisation et les permanences, je me suis proposée. Petite main pour accrocher les tableaux, j'ai aussi assuré le service du vernissage. Impressionnant ! Bien sûr, il n'y avait ni le Président, ni Coco Trompleuil du JDA, mais beaucoup de gens, plutôt sympathiques et fidèles à leur gentil salon. Après avoir applaudi les discours de Madame le Maire et de Monsieur l'Adjoint, ils ont eu le droit de se restaurer et de se rafraîchir. Ah, j'ai pu mesurer comme l'art donne faim et soif aux artistes ! Et les 40 plateaux de petits fours préparés par le gentil cuisinier de la RPA ont été fort appréciés. Un moment délicieux propre à dissiper les désillusions des refusés ou la déception de ceux qui avaient invité des amis qui ne purent voter.

Le lendemain, j'ai arrosé les plantes gracieusement prêtées par le Domaine des Brülins. Figure-toi, que l'une des vedettes du premier jour d'ouverture au public fut un magnifique criquet probablement sorti des feuillages d'un oranger du Mexique réchauffés par les centaines de lampes qui éclairent les œuvres et dispensent d'utiliser tout autre chauffage ; quelques heures plus tard il avait disparu et nul ne sait ce qu'il est devenu ... à moins qu'il n'ait repris son apparence d'origine...

Comme je sais que tu adores les fleurs, je t'offre un petit bouquet intitulé *Persévérance*.



Persévérance  
de R. Moreau



Douceur d'Asie  
de M-L Piffeteau



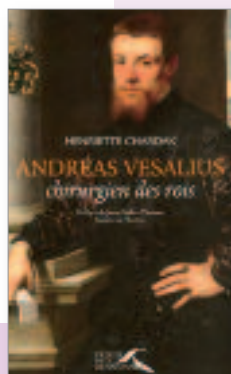
Voyage  
de  
C. Roncheray



Lou...ou  
d' I. Guittard

Ta cousine Perrotine

## Vie de la bibliothèque



**Andreas VESALIUS,**  
Chirurgien des Rois  
Henriette Chardak

Préfacer : Jean-Didier Vincent  
Editions Presses de la Renaissance  
Roman adulte

**Fin de l'été 1564. Un bateau, de retour d'un pèlerinage à Jérusalem, s'échoue sur l'île grecque de Zante. Un homme, se traînant sur la plage, conscient qu'il est en train de mourir du typhus, voit défilé sa vie...**

Né en 1514, Andreas Vesalius, descendant d'une grande famille d'apothicaires, grandit à l'ombre de la ruelle de l'Enfer, près de la place où sont dressés les gibets de Bruxelles, dans le Saint Empire Germanique.

Sa perception confuse des causes (alcoolisme, mauvais traitements, manque d'hygiène, manque de soins) qui ont mené à ceux que l'on considère alors comme la lie de l'humanité, feront naître en lui une intense fascination pour l'anatomie humaine : il veut comprendre de quoi est fait le corps humain, et pourquoi les potions que compose son père agissent sur l'organisme ; bref, il veut comprendre pour soigner : il sera chirurgien. En ces temps où le métier de chirurgien,

pratiqué par les barbiers, est méprisé de tous, son père, qui souhaite lui voir reprendre sa charge d'apothicaire royal, est effondré, mais se laisse convaincre par son épouse ; il transige pour des études de médecine, métier plus noble car on y parle exclusivement latin et grec pour décrire des maladies dont on traite les symptômes de manière souvent empirique.

De Louvain à Paris, de l'Italie à l'Espagne, Andréas Vésalius, qui se fera appeler André Vésale en arrivant à Paris, deviendra un précurseur de l'anatomie. Il s'acharnera à autopsier les corps pour comprendre enfin le fonctionnement des organes, provoquant la jalousie de ses confrères et la colère de l'inquisition qui l'accusera de « massacrer les âmes ».

Henriette Chardak nous fait plonger dans une époque et un milieu fascinants, où le fonctionnement du corps humain était un mystère revendiqué par ceux qui le soignaient, mais où certains ont permis, grâce à leur curiosité, à leur sens de la logique et à leur opiniâtreté, des avancées décisives dans la guérison de certaines maladies.

# Actualités sportives

## RESULTATS

### Championnat des Yvelines Corporatif KATA



Pupilles 2<sup>ème</sup>  
**Clara KRPINA**  
Qualifiée pour  
le Championnat  
de France

#### KATA

Benjamins 2<sup>ème</sup>  
**Sébastien EGNER**  
Qualifié pour  
le Championnat  
de France



#### COMBAT

Seniors Kyu +68kg  
1<sup>ère</sup> **Sophie CHEVEAU**  
Seniors Kyu Open  
2<sup>ème</sup> **Sophie CHEVEAU**  
Qualifiée pour  
le Championnat  
de France



## Société de Tir de l'Espérance

Le week-end des 7 et 8 mars, la compétition du Circuit des Ecoles de Tir a fait étape à Buc. Les jeunes de la Société de Tir ont remporté pas moins de 6 médailles : médaille d'or pour Sylvain VAUDRON (Poussin), Pauline VERDIER (Poussine, en photo avec les médailles de ses camarades), et Nolwenn PAIMBLANC (Minime) ; médaille d'argent pour Emeline OLIVEIRA (Minime) ; médaille de bronze pour Alexis SEGALAS (Benjamin) et pour Romain FREUND (Cadet). Par ailleurs, l'équipe composée de Sylvain VAUDRON, Alexis SEGALAS et Nolwenn PAIMBLANC a pris la 2<sup>ème</sup> place.



## ESP Badminton

Léna HURTEVENT (Benjamine), Mélanie PRIGENT (Cadette) et Antoine TANGUY (Minime) se sont qualifiés le week-end des 28 février et 1<sup>er</sup> mars pour l'épreuve du Championnat de France Jeunes qui aura lieu les 25 et 26 avril à Angers.

Le même week-end s'est déroulé le Championnat Départemental 78. Les badistes Perrotins s'y sont illustrés :

- 1<sup>ère</sup> Place pour Mélanie PRIGENT en simple Dame C ;
- 1<sup>ère</sup> Place Charlyne HURTEVENT en simple Dame D ;
- 1<sup>ère</sup> place David PERRIER en simple Homme B ;
- 2<sup>ème</sup> place pour Elsa PRODHOMME et Laurie MANIQUE en double Dame C ;
- 2<sup>ème</sup> Place Sarah PINHEIRO en simple Dame D ;
- enfin, la paire composée de Charlyne HURTEVENT et d'Aurore UHJELYI atteint la demi-finale en double Dame D.

Le week-end des 7 et 8 mars, les joueurs de l'ESP Bad ont participé à différentes compétitions :

#### - Compétition régionale de Nogent le Roi

Frédéric HURTEVENT et Sébastien MONBILLARD ont pris la 1<sup>ère</sup> place en double Homme D ; en double mixte D Marianna PERRIER et Sébastien MONBILLARD atteignent la finale.

#### - Tournoi National de la Ferté Bernard

Bertrand PUTIGNY et David PERRIER atteignent la demi-finale respectivement en simple Homme C et simple Homme B.

## A visiter en famille

**LE SPORT S'EXPOSE**, regard sur les collections du musée national du Sport.

Cette exposition originale par sa portée internationale, est **une découverte des disciplines sportives** pratiquées par tous en France et au-delà de ses frontières, ainsi qu'**une évocation des champions et championnes** qui marquent **l'histoire du sport du 18<sup>ème</sup> siècle à nos jours**.

Près de **300 œuvres et objets** illustrent **les créations artistiques** inspirées par le sport, **les avancées technologiques** de la pratique sportive et **l'impact social et économique** du sport d'aujourd'hui.

#### Coordonnées de l'exposition "Le Sport s'expose"

93 avenue de France  
75013 PARIS

Téléphone : (33) 01 45 83 15 80

Fax : (33) 01 40 71 45 71

Contacts : [contact@museedusport.fr](mailto:contact@museedusport.fr)

# Agenda d'avril

## Événements

### Semaine sportive

Organisée par la Municipalité  
Du lundi 20 au vendredi 24 avril  
Inscriptions au Service des Sports

### Cérémonie des Déportés

Organisée par la Municipalité  
Dimanche 26 avril à 11h15

- Rassemblement à la porte de "l'ancien cimetière" du Perray.
- Dépôt de gerbes devant la plaque commémorative des Déportés du Perray.
- Recueillement sur les tombes de Messieurs le Docteur Garfunkel, le Colonel Bondon, le Commandant Battle.
- Recueillement devant la plaque commémorative du 86 rue de Paris, dressée à la mémoire de la famille Garfunkel, dépôt de gerbes.

Renseignements : 01 30 46 31 24



Cérémonie des Déportés.

### Assemblée Générale d'Histoire et Mémoire du Perray

Mercredi 29 avril 2009 à 21h00  
Salle du Vieux Puits

## Loisirs

Activités organisées  
par la Médiathèque municipale.

Renseignements : 01 34 84 89 84  
ou [leperray.bibliotheque@wanadoo.fr](mailto:leperray.bibliotheque@wanadoo.fr).

**Club des Bébé Lecteurs** (18 mois à 3 ans)  
Mardi 7 et vendredi 10 avril à 10h00

**Si les fées m'étaient contées...** (3-6 ans)  
Mercredi 8 avril à 14h00

**Contes indiens** (+ 6 ans)  
Mercredi 1<sup>er</sup> avril à 14h00

**Atelier des petites plumes** (8 à 12 ans)  
Samedi 4 avril à 14h00  
Tarif : 8 euros (inscriptions à la bibliothèque)

**Atelier d'écriture adultes**  
Vendredi 3 avril à 20h30  
Tarif : 10 euros (inscriptions à la bibliothèque)

**Exposition : mille vallées, mille collines, mille paysages**  
Rwanda pays multiple du 17 mars au 11 avril

## Brocante

Le dimanche 26 avril 2009  
*Réservée aux Professionnels*  
**Champ de Foire**  
Renseignements : 01 40 71 07 63

## Déchets Ménagers

Pour tout renseignement et toute réclamation, adressez-vous impérativement au **SICTOM : 0800 49 50 61**

**Collecte des emballages :**  
Les lundis 13 et 27 avril après-midi

**Collecte du verre :**  
Le lundi 13 avril en journée

**Ordures Ménagères :**  
Tous les vendredis matin

## Déchets Verts

**Le Perray-Nord**  
Mercredis 1, 8, 15, 22 et 29 avril

**Le Perray-Sud**  
Jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 avril